



Procès-verbal

**de la session constitutive du
Synode**

Législature 2019-2024

Lausanne, Parlement cantonal

le 29 juin 2019

0. Table des matière

0.	Table des matière	2
1.	Ouverture de la session par la présidente sortante.....	2
1.1	Accueil	2
1.2	Appel	3
1.3	Installations	3
1.4	Prière et chant	3
1.5	Adoption de l'ordre du jour	3
1.6	Désignation provisoire de quatre scrutateurs	5
2.	Election du Bureau du Synode	5
2.1	Election du président / vice-président / secrétaire	5
2.1.1	Election du président	5
2.1.2	Election du vice-président	6
2.1.3	Election du secrétaire	7
2.2	Elections des scrutateurs	7
3.	Election du Conseil synodal	8
3.1.1	1 ^{er} tour – Election CS.....	11
3.1.2	Second tour – Election CS	12
4.	Election de la Commission de consécration et d'agrégation	13
4.1	Election des 10 membres à la CC	13
5.	Election de la Commission de gestion	15
6.	Election de la Commission des finances	17
7.	Election de la CoTL	18
7.1	Présentation des candidats	18
7.2	Election des remplaçants à la Commission de traitement des litiges	19
8.	Election de la Commission de recours en matière de discipline.....	20
9.	Election de la Commission de recours en matière de procédure.....	21
10.	Election de deux délégués à l'Assemblée générale de la FEPS (RE, art. 158)	22
11.	Election de la moitié de la délégation de l'EERV au Synode missionnaire [RE 158].....	22
12.	Election de la moitié de la délégation de l'EERV à l'assemblée de la société CER Médias Réformés Sàrl	23
13.	Message du Conseil synodal fraîchement élu.....	24
14.	Clôture	25

1. Ouverture de la session par la présidente sortante

1.1 Accueil

Sylvie Arnaud, Présidente :

« Mesdames et Messieurs les déléguées et les délégués au Synode,
Mesdames et Messieurs les candidates et les candidats au Conseil synodal,
Mesdames et Messieurs le greffier, les collaborateurs des Cèdres,
Mesdames et Messieurs les membres du public, les familles et les amis des candidates et des candidats,
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,
Vous tous qui êtes présents à un titre ou à un autre,
Chères toutes et tous.
J'ai la joie d'ouvrir cette session constitutive du Synode pour la législature 2019-2024.

Il m'est facile de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue. Je vous la souhaite cordiale alors dans cette magnifique salle du Parlement, où le Synode a le privilège de siéger dorénavant durant les sessions ordinaires d'automne.

C'est en tant que membre du Bureau du précédent Synode que je préside le début de cette session. »

1.2 Appel

Le quorum est atteint. Le Synode peut donc délibérer valablement.

1.3 Installations

La Présidente :

« Comme le Synode et le Conseil synodal seront installés dans leur fonction le 7 septembre prochain, à la Cathédrale de Lausanne, lors du culte synodal de consécration et d'agrégation, nous ne procéderons à aucune installation maintenant. »

1.4 Prière et chant

La Présidente :

« Et j'ai le plaisir de passer la parole au pasteur **François Paccaud**, pour qu'il nous conduise dans la prière. »

- Prière de confiance et d'action de grâce.

1.5 Adoption de l'ordre du jour

La Présidente :

« Il y a trois semaines, vous avez reçu la convocation à ce synode constitutif présentant l'ordre du jour. Conformément à l'art. 137 RE, je vais faire voter l'ordre du jour. Mais tout d'abord, cet ordre du jour suscite-t-il des questions ou des remarques ? Ce n'est pas le cas. »

1. Ouverture
2. Election du **Bureau du Synode**
Un président, un vice-président – l'un étant laïque et l'autre ministre [RE 59] – un secrétaire et deux scrutateurs.
 - 2.1. L'élection des **président, vice-président** et **secrétaire** se fait au scrutin individuel et au bulletin secret.
 - 2.2. Celle de deux **scrutateurs** au scrutin de liste et au bulletin secret.
3. Election du **Conseil synodal**
Quatre laïques et **trois ministres** (au minimum deux pasteurs) [RE 79].
Election au scrutin de liste et au bulletin secret ; ministres et laïques sur listes séparées.
4. Election de la **Commission de consécration et d'agrégation**
Six laïques et **quatre ministres** dont au moins deux pasteurs et un diacre, et dont cinq au plus peuvent être choisis hors du Synode [RE 179].
Election au scrutin de liste et au bulletin secret ; ministres et laïques sur listes séparées.
5. Election de la **Commission de gestion**
Trois laïques et **deux ministres** [RE 61].
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, ministres et laïques sur listes séparées.
6. Election de la **Commission des finances**
Trois laïques et **deux ministres** [RE 66].
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, ministres et laïques sur listes séparées
7. Election de la **Commission de traitement des litiges**
 - 7.1. **Cinq membres ayant une expérience de la vie de l'Eglise** dont au moins **un juriste, un pasteur** et **un laïque** [RE 222].
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, une seule liste.

7.2. **Cinq remplaçants ayant une expérience de la vie de l'Église** dont au moins **un juriste, un pasteur et un laïque** [RE 223].

Election au scrutin de liste et au bulletin secret, une seule liste.

8. Election de la **Commission de recours en matière de discipline**
Trois membres dont **un juriste et un pasteur** [RE 238].
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, une seule liste.
9. Election de la **Commission de recours en matière de procédure**
Trois membres dont **un juriste** [RE 240].
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, une seule liste
10. Election de la moitié de la délégation de l'EERV à l'**Assemblée des délégués de la FEPS** (Fédération des Eglises protestantes de Suisse – future EERS, Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) [RE 158].
Deux délégués sont à désigner, selon l'usage, un laïque et un ministre.
L'élection peut se faire à main levée.
11. Election de la moitié de la délégation de l'EERV au **Synode missionnaire** [RE 158].
Sept délégués sont à désigner.
L'élection peut se faire à main levée.
12. Election de la moitié de la délégation de l'EERV à l'assemblée de la société **CER Médias Réformés** **Sàrl** [RE 158] (journal *Réformés*).
Cinq délégués sont à désigner.
L'élection peut se faire à main levée.
13. Message du Conseil synodal
14. Clôture

Vote de l'ordre du jour :

voix pour : unanimité

L'ordre du jour est donc adopté.

La Présidente :

« Pour le déroulement de la journée, je vous informe que je n'ai pas déterminé de moment précis pour une pause, cela dépendra un peu de l'avancement de l'ordre du jour et de la longueur des dépouillements.

Je vous inviterai toutefois à ne pas sortir de la salle dans les moments où l'on vote et où les scrutateurs récoltent les bulletins. Si vous sortez vous dégourdir les jambes aux pas perdus, ou même dehors, faites attention à ne pas rester coincés à l'extérieur !

Mon grand souci aujourd'hui est le temps. Pas la météo, mais l'écoulement du temps. Il y a dix ans, alors qu'il y avait 15 candidats au Conseil synodal, une session supplémentaire avait dû être convoquée en septembre pour terminer les élections. Aujourd'hui, alors que le verbe « alléger » est sur toutes les bouches, il me semble que nous, Synode, nous devons faire notre possible pour parvenir à achever l'ordre du jour. C'est la raison pour laquelle je n'ai eu de cesse de rappeler que je voulais des présentations des candidats de 2 minutes maximum.

C'est aussi pourquoi nous avons choisi de proposer un dîner commun ici, à la buvette du Parlement. Cela évite que tous les délégués ne s'égaillent dans les restaurants de la place, tout en favorisant la convivialité et nous permettant de grapiller quelques précieuses minutes. Cet après-midi, notre travail reprendra sur l'indication du bureau.

La forme retenue est celle d'un apéritif dînatoire qui sera servi en fin de matinée. Quand nous siégeons dans la salle du Parlement, nous devons travailler avec le service-traiteur de Terre vaudoise. Ce dîner debout revient à 30 CHF par personne sans les boissons, lesquelles vous sont offertes. Nous vous invitons à vous acquitter de ces 30 CHF dans une caisse mise à disposition ou en les donnant directement à Mme Agnès Michel.

Mme Michel est la secrétaire du Conseil synodal et c'est elle qui a assuré l'organisation logistique de ce synode constitutif. Je lui dis déjà un grand MERCI. C'est elle qui, par exemple, a préparé les enveloppes à votre nom que vous avez reçues à l'entrée et contenant le matériel de vote, le badge ainsi que le carton de vote. »

1.6 Désignation provisoire de quatre scrutateurs

La Présidente :

« Avant de pouvoir commencer les élections, il me faut encore désigner quatre scrutateurs provisoires qui vont œuvrer durant l'entier de la session. »

Le Bureau sortant a désigné quatre scrutateurs provisoires, selon l'article 134.

Il s'agit de :

- Véronique Keller
- Samuel Ramuz
- Daniel Marmet
- Jean-Luc Crisinel

Ce choix ne suscite pas de remarques.

2. Election du Bureau du Synode

Le Bureau du Synode est composé de 1 président, 1 vice-président (l'un étant laïc, l'autre ministre) ; 1 secrétaire et 2 scrutateurs (RE, art. 59).

Bureau du Synode Article 157

Le Synode élit son bureau à la majorité absolue au premier tour et relative au second.

Le président, le vice-président et le secrétaire sont élus au scrutin individuel et au bulletin secret.

Les deux scrutateurs sont élus au scrutin de liste et au bulletin secret.

2.1 Election du président / vice-président / secrétaire

2.1.1 Election du président

La Présidente :

« Nous allons commencer par l'élection du président. Je passe la parole au Synode pour des propositions. »

François Paccaud présente Sylvie Arnaud :

Sylvie Arnaud vise les sommets. Alpiniste, licenciée en lettres, enseignante, elle continue de se former. Elle a passé un certificat de formation en management en 2009. Récemment, elle a suivi une formation sur la prévention du *burnout*. Elle a 48 ans, est mariée et mère de deux enfants. Engagée dans l'EERV depuis une trentaine d'années, elle a pu tisser un large réseau dans le sein institutionnel de l'Église. Elle est membre du Synode depuis vingt ans. Ancrée dans la paroisse d'Yverdon, elle est aussi au comité de « Cèdres réflexion ».

Elle accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat.

La Présidente :

« Pour cette élection, nous attendons le résultat avant de poursuivre, car c'est le président élu pour la législature qui doit conduire ensuite les opérations. »

Résultat de l'élection présidence (premier tour) :

Bulletins délivrés	76	
Bulletins rentrés	76	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	2	
Majorité	39	
Est élue	73	Sylvie Arnaud
Obtiennent des voix :	1	Pierre-Yves Brandt

Discours de la présidente élue :

« Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez pour la seconde fois. Notez que je dis bien « seconde » et non pas « deuxième », les plus inquiets d'entre vous devraient ainsi être rassurés !

J'ai demandé à chacun d'être bref, je ne vais donc pas vous infliger un long discours.

Je vous dis simplement ma volonté de travailler dans une certaine continuité, c'est-à-dire, ma volonté de faire tout mon possible pour être la présidente de tous, quelles que soient mes accointances personnelles, ma volonté de travailler avec correction, ma volonté de veiller à l'état d'esprit et aux relations, tant au sein du Synode dans le cours des débats qu'avec le Conseil synodal et le reste de l'Eglise. Je souhaite être attentive à la manière, à la façon dont se déroulent les choses. J'en suis de plus en plus convaincue, le chemin est aussi important que le but à atteindre et selon une étymologie de Synode, nous faisons route ensemble.

Il y a cinq ans, je nous souhaitais des débats joyeux. Fondamentalement, la même joie m'anime aujourd'hui, le même enthousiasme et la même exigence qui me pousse à me mettre au service du Christ dans cette fonction. Ce qui va évoluer ? L'âge venant, vous me verrez petit à petit avec des lunettes, sans doute. Mais j'aimerais continuer à porter un regard bienveillant et respectueux sur celles et ceux avec lesquels il me sera donné de travailler.

Enfin, présidente, ce n'est pas un statut ontologique. Ce n'est qu'une fonction. Bien utile pour permettre de prendre un peu de hauteur ou de recul, pour mettre les choses en perspective et ne pas se laisser emporter par trop d'émotions. Je souhaite continuer à exercer cette fonction qui n'a rien d'un pouvoir personnel avec humilité.

Enfin et surtout, je me réjouis de travailler en équipe avec un bureau dynamique et motivé que j'espère vous allez élire tout à l'heure.

Alors encore merci de votre confiance et « en marche » ! »

2.1.2 Election du vice-président

La Présidente :

« Nous passons maintenant à l'élection du vice-président, au scrutin individuel et au bulletin secret. Comme je suis laïque, le vice-président doit être un ministre (RE 59). »

La parole est au Synode pour la présentation d'une candidature.

Jean-Baptiste Lipp présente Benjamin Corbaz :

Benjamin Corbaz est un ministre convaincu et convainquant. Il est pasteur dans l'EERV depuis 2011, ayant immédiatement assumé le cahier des charges d'un ministre de paroisse et celui d'un

ministre caté-jeunesse. Il est marié et a deux enfants. Il a le « sens de l'Église institutionnelle » et celui de « l'Église présente dans la société ». Il est en constante recherche d'unité de l'Église. Il est membre du Synode depuis 2017.

Il accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Résultat de l'élection vice-présidence (premier tour) :

Bulletins délivrés	76	
Bulletins rentrés	76	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	3	
Majorité	39	
Est élu	73	Benjamin Corbaz
Obtiennent des voix :	-	

2.1.3 Election du secrétaire

Sylvie Arnaud présente François Paccaud :

« Mesdames et Messieurs les délégués,

J'ai le privilège de présenter la candidature de François Paccaud, pour lequel j'ai beaucoup de considération. François est pasteur, actuellement coordinateur et responsable de l'information dans la région 2 Morges-Aubonne. Il a été pasteur de paroisse, pasteur en prison et a déjà un beau parcours professionnel derrière lui. (Il est le pasteur homme doyen de notre Synode).

Je le connais essentiellement dans sa fonction de secrétaire du Synode à qui est confiée, entre autres, la projection des différents documents et vous avez pu voir que cela se passait bien.

Au bureau, j'aime sa façon d'intervenir : pondérée, mais engagée et solide. Vous lui adressez une question, un problème par mail, il le décortique sous vos yeux, de manière transparente, livre une analyse très fine et propose au final une réponse argumentée sur laquelle on peut construire. C'est très précieux.

Et François est un stratège de la bienveillance. Il s'est formé à travailler en équipe en tenant compte des forces et des opportunités, en tirant le meilleur des autres et de lui-même. Comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, François pratique la communication non-violente sans y penser. En face de lui, on se sent respecté et valorisé.

Pour terminer, je vous dirai qu'il aime le badminton et pratique le parapente. C'est dire que prendre de la hauteur est pour lui bien plus qu'une expression, mais un art qu'il pratique avec brio. Je vous invite à voter pour lui. »

Il accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Résultat de l'élection secrétaire (premier tour) :

Bulletins délivrés	76	
Bulletins rentrés	76	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	1	
Majorité	39	
Est élu	75	François Paccaud
Obtiennent des voix :	-	

2.2 Elections des scrutateurs

La Présidente :

« Nous avons désigné tout à l'heure quatre scrutateurs qui vont fonctionner toute la journée. Maintenant, nous allons élire les deux scrutateurs du Synode, qui vont fonctionner durant toute la législature. »

La parole est au Synode pour la présentation des scrutateurs.

– **Réka Luczki** présente **Véronique Keller** :

Véronique Keller, déléguée de la Région 5, souhaite continuer dans sa fonction de scrutatrice cette nouvelle législature. Elle est mariée et a deux enfants. Elle est infirmière en pédiatrie. Après quatre législatures en Conseil paroissial et deux au Synode, elle aimerait continuer de se mettre au service de l'Église. C'est une femme fiable, avec un bon sens pratique, une femme très sociable et qui connaît bien les rouages du Synode.

Laurent Lasserre présente **Daniel Marmet** :

Délégué de la région 5, il est père de trois enfants. Ce jeune retraité est délégué au Synode depuis cinq ans. Il a à cœur les liens avec les paroisses, est soucieux de faire remonter au niveau cantonal les réflexions paroissiales et régionales, et redescendre aux paroisses les discussions cantonales. Il a à plusieurs fois offert son aide aux précédents scrutateurs.

Véronique Keller présente **Samuel Ramuz** :

Il a 35 ans, il siège au Synode depuis une législature, où il a notamment été membre de la Commission de consécration. Il a été journaliste à *Protestinfo* et a travaillé pour la communication d'un grand hôpital régional, où il s'est découvert une passion pour tisser des liens au sein d'une institution. Il se réjouit d'être « force de proposition » au Bureau du Synode.

Chacun d'eux accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Résultat de l'élection (premier tour) :

Bulletins délivrés	76	
Bulletins rentrés	76	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	39	
Sont élus	73	Véronique Keller
	51	Samuel Ramuz
Obtient des voix :	27	Daniel Marmet

3. Election du Conseil synodal

« Voici maintenant l'élection que vous attendez tous, celle du Conseil synodal. Elle a suscité un engouement certain puisque seize candidats se sont déclarés.

Vous avez eu l'occasion de les rencontrer dans les diverses soirées de présentation mises sur pied. Vous avez pu découvrir également leurs motivations et leurs parcours de vie dans le dossier adressé avec la convocation.

Merci aux candidates et aux candidats de s'être ainsi présentés, dévoilés même.

Maintenant, comme nous le faisons habituellement en Synode, nous allons écouter les différentes présentations qui sont faites des candidats. À l'issue de celles-ci, il n'y aura pas d'échange, ou de débat, ni entre les délégués, ni entre les délégués et les candidats. Par contre, si l'un ou l'autre délégué souhaite faire une déclaration, il en aura la possibilité.

Nous passerons ensuite à l'élection proprement dite. Celle-ci se déroule au scrutin de liste et au bulletin secret, à la majorité absolue au premier tour et relative au second.

Les ministres et les laïcs sont élus sur des listes séparées. Mais nous procéderons aux élections des uns et des autres dans un même mouvement, j'y reviendrai au moment où je vous inviterai à voter.

Je donne la parole aux membres du Synode pour la présentation des candidats laïques et ministres. »

Laurent Lasserre présente Viviane Henny :

Viviane Henny vient de la paroisse du Mont-sur-Lausanne et connaît très bien notre Église et son terreau. Elle a été conseillère régionale pendant près de quinze ans dans la Région des Chamberonnes. Elle a été présidente du CR pendant cinq ans. C'est une femme ouverte, qui sait recevoir différents avis. Elle a une expérience entrepreneuriale importante et possède un bon sens paysan et une vive intelligence.

Denis Candaux présente Gioia Christen :

La personnalité de Gioia Christen et ses compétences seront utiles à l'équipe qui va diriger notre Église. Elle a coordonné 80 personnes pour Terre des Hommes pendant la guerre au Liban, puis a dirigé un CMS et deux EMS. Elle sait négocier avec l'État, et cette compétence serait précieuse à l'EERV. Elle vient de l'Église évangélique, puis s'est engagée à 25 ans dans l'EERV. Elle connaît bien les différentes sensibilités spirituelles. La clarté de ses propositions concrètes est appréciable. Elle souhaite mettre l'accent sur les cultes des familles. Elle propose que chaque membre du CS visite quarante ministres chacun. Elle sait travailler seule ou en groupe.

Denis Candaux présente Boris Voirol :

Boris Voirol est le seul laïc du Conseil actuel qui accepte de poursuivre son engagement. Il assurerait le minimum de continuité nécessaire. Il ose dire ce qu'il pense et faire ce qu'il dit. Il ne cherche pas de gloire personnelle, et ne craint pas les reproches. Ses compétences et ses connaissances seront précieuses au nouveau CS.

Claire-Lise Walz présente Perry Fleury :

Perry Fleury est riche d'expériences, notamment dans les relations auprès de l'État, et pourrait certainement porter un regard extérieur recadrant et oxygénant sur l'EERV. Lors de son travail en Commission RH, il a exploré la structure de l'EERV et a découvert avec admiration les nombreuses personnes qui y œuvraient. Son essentiel : la foi, la spiritualité, la conviction que l'homme est bon. Sa passion : l'être humain, à qui il souhaite procurer attention et soin.

Laure Fontannaz présente Aude Collaud :

Aude Collaud sait reconnaître les qualités de chacun, les compétences diverses. Elle sait laisser à chacun une place pour s'exprimer et donner son avis. Agora, le Synode des jeunes, a choisi de la soutenir pour cette candidature au CS. Elle soutient le renouvellement par les jeunes. Elle a su susciter des vocations diverses (théologie ou bénévolat, par exemple).

Ariane Baehni présente Anne Abruzzi :

Anne Abruzzi est mariée et mère de famille. Elle a exercé son brevet d'avocat en tant que greffière, et met désormais en pratique sa formation en tant que médiatrice. Elle est issue d'une tradition familiale d'engagement dans l'Église : elle-même est très présente dans sa paroisse et sa région. Elle ne recherche pas le pouvoir, et privilégie la recherche du consensus. C'est une vocation de service qu'elle aimerait mettre en action au sein du CS. Pas un service théorique, mais un service né de la reconnaissance de ce qu'elle a connu. Elle a de grands talents relationnels, et un excellent esprit de synthèse et de compréhension.

Claudia Bezençon présente **Dimitri Andronicos** :

Dimitri Andronicos serait un atout majeur au sein du CS. Ses grandes compétences sur les plans théologique et éthique seraient précieuses à l'exécutif. Il est aumônier à l'UNIL et co-directeur de Cèdres Formation. Il enseigne l'éthique dans différents milieux. C'est un théologien professionnel. Il a une vision ouverte et participative de l'Église.

Emmanuel Schmied présente **Marie-Claude Ischer** :

Marie-Claude Ischer est en lien avec l'EERV depuis 1977, et active dans sa paroisse depuis vingt ans. Depuis 2006, elle est également en lien avec la Fraternité spirituelle des Veilleurs (engagement de prières et de méditations quotidiennes). Elle fréquente également la communauté de Grandchamp, où elle apprécie vivre des retraites et des temps de silence. Audacieuse et exigeante, elle est membre du comité de direction du centre Malley-Prairie. Elle est formée en médiation et gestion de conflits. Elle est mariée et mère de trois enfants.

Pierre Meylan présente **Luc Badoux** :

Luc Badoux est un pasteur au cœur de berger. Actuellement en service à La Sarraz, il sait être attentif aux idées de tous et faire avancer un projet. Ancien ingénieur, c'est un excellent organisateur et un homme de prière au contact chaleureux et joyeux. Il a une excellente connaissance du terrain. Il est marié et père de quatre enfants. Il cultive un esprit d'ouverture et de collaboration avec les autres Églises et les autres communautés ethniques.

Sébastien Fague présente **Jean-Baptiste Lipp** :

Jean-Baptiste Lipp a envie de régénérer l'EERV, loin de la morosité de cette dernière législature. Il souhaite conférer au CS une dimension joyeuse. Il a été Conseiller synodal dans le canton de Fribourg, et a siégé au sein du Conseil régional. Son épouse est catholique, il a vécu sur Fribourg, il a tissé des liens solides avec la confession catholique. L'œcuménisme lui est cher. Pragmatique, réfléchi, il a des épaules solides, un humour bienveillant et une foi forte. Son rôle pacificateur saura être apprécié.

Kevin Bonzon présente **Emmanuel Jeger** :

Emmanuel Jeger a pris avec grand sérieux l'appel que certains lui ont fait à se porter candidat au CS. Il aime les moments conviviaux, n'a pas peur de bousculer ou d'être bousculé. Il est intervenant, coach facilitateur, consultant, formateur... Il serait intéressé par le dicastère des finances.

Marc Bovet présente **Vincent Guyaz** :

Vincent Guyaz connaît bien l'EERV. Il a vingt ans de ministère. Il a dit que s'il était nommé, il souhaiterait vivement garder un pied dans le terrain paroissial. Depuis quatre ans, il est coordinateur dans la région des Chamberonnes. Il est attentif aux autres, veut les aider à déployer leurs compétences et leurs charismes. Il veut que chacun trouve sa place, est à l'aise dans tous les réseaux de la population vaudoise, il innove, crée, partage... Il a le contact facile et est persévérant dans les projets, s'investissant beaucoup.

Rose-Marie Ansermot présente **Gaby Maffli** :

Gaby Maffli vient de Hanovre, et est licenciée en théologie. Elle a été consacrée à Berlin. Elle a trois enfants et est depuis longtemps très investie dans les activités paroissiales. Elle est pasteure à 50 % dans la paroisse de Vevey. Elle est à l'écoute des besoins de tous, avec respect, humilité et honnêteté. Elle est très à l'aise dans le travail d'équipe et a une bonne vision de l'Église. Elle a à cœur que l'EERV reste un partenaire spirituel incontournable dans le canton.

Samuel Ramuz présente **Laurent Zumstein** :

Laurent Zumstein a été élu au CS il y a un peu plus de deux ans, et son expérience sera dès lors précieuse au nouveau collège. Il a le courage d'une vision pour l'Église, une Église de témoins audacieux de l'Évangile. Il agit en homme soucieux du lien. Certains devront tirer en avant, et d'autres mettre de l'huile dans les rouages des liens : il sera de ceux-là. Il s'engage à la suite du Christ au service des plus petits (fragilisés, marginalisés, rejetés dans les périphéries).

Michel Henry présente Anne **Imobersteg** :

Anne Imobersteg a été juge d'instruction à Lausanne et déléguée au CICR en Afrique du Sud, au Soudan et à Genève. Elle a une expérience de direction d'équipe à l'Office fédéral de la justice. Elle a trois enfants, et est chercheuse universitaire. Elle a été engagée pendant quinze ans dans la paroisse de La Cathédrale, y compris comme conseillère paroissiale. Elle a participé à l'Église anglicane en Australie, et s'est engagée de manière décidée et dynamique dans la paroisse de Saint-François – Saint-Jacques dès son retour d'Australie. C'est une passionnée de l'Église qui souhaite rendre l'Évangile présent à tous les niveaux de l'institution.

Julian Woodford présente **Alain Martin** :

Alain Martin est passé d'ingénieur physicien en génie médical EPFL à pasteur, car il s'est senti appelé à voir l'être humain dans son entier. Toutes ses nombreuses activités ont en point commun le service à Dieu, à son prochain et à son Église. C'est un homme patient, persévérant et souriant. Il connaît bien la vie paroissiale et les soucis qui en découlent. Il a une grande capacité d'écoute, d'empathie et de compréhension de l'autre. Il connaît bien le sérail, notamment pour avoir été vice-président du Synode.

Chacun des seize candidats accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat.

3.1.1 1^{er} tour – Election CS

Résultat de l'élection des laïcs (premier tour) :

Bulletins délivrés	76	
Bulletins rentrés	76	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	39	
Laïcs élus	55	Anne Abruzzi
	52	Perry Fleury
	51	Marie-Claude Ischer
	39	Emmanuel Jeger
Obtiennent des voix :	22	Anne Imobersteg
	22	Viviane Henny
	17	Boris Voirol
	14	Dimitri Andronicos
	9	Gioia Christen

Résultat de l'élection des ministres (premier tour) :

Bulletins délivrés	76	
Bulletins rentrés	76	
Bulletins nuls	0	

Bulletins blancs	0	
Majorité	39	
Ministres élus	55	Jean-Baptiste Lipp
	49	Vincent Guyaz
Obtiennent des voix :	38	Laurent Zumstein
	24	Luc Badoux
	24	Gaby Maffli
	13	Aude Collaud
	11	Alain Martin

3.1.2 Second tour – Election CS

La Présidente :

« Vu le résultat du premier tour, nous voici contraints de procéder à un second tour. Celui-ci aura lieu toujours au scrutin de liste et au bulletin secret, mais cette fois-ci à la majorité relative. Parmi les ministres, quels sont les candidats qui se présentent au second tour ? »

Laurent Zumstein : il maintient sa candidature.

Luc Badoux : il maintient sa candidature.

Gaby Maffli : elle maintient sa candidature.

Aude Collaud : elle retire sa candidature au profit de Laurent Zumstein.

Alain Martin : il retire sa candidature au profit de Luc Badoux.

Il reste donc en lice :

Luc	Badoux
Gaby	Maffli
Laurent	Zumstein

La Présidente demande si quelqu'un souhaite s'exprimer avant la distribution des bulletins.

John Christin : Il rappelle que Laurent Zumstein est entré en cours de législature, et il salue le dialogue qu'il a su mettre en place. Il trouverait bien qu'il puisse poursuivre ce travail.

Résultat de l'élection des ministres (second tour) :

Bulletins délivrés	76	
Bulletins rentrés	76	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Ministre élu	35	Laurent Zumstein
Obtiennent des voix :	23	Gaby Maffli
	18	Luc Badoux

Chaque élu accepte son élection au Conseil synodal.

La Présidente :

« La composition du Conseil synodal est désormais connue !

J'aimerais vous remercier toutes et tous, vous les candidates et les candidats qui avez joué le jeu ces derniers mois, mais qui êtes éconduits ce matin. Le jeu de l'élection est un jeu exigeant et difficile que tous ne peuvent gagner, vu le nombre de places à disposition. MERCI à chacune et chacun d'entre vous de vous être mobilisés au service du Christ et de notre Église.

Et vous Mesdames et Messieurs qui venez d'être élus, chers amis, j'aimerais vous féliciter sincèrement et vous souhaiter plein succès dans votre nouveau mandat. C'est à vous sept que le Synode vient de confier la responsabilité de la gestion exécutive de notre Eglise. C'est une lourde et belle responsabilité.

J'ai la conviction que nous ne sommes jamais laissés à nous-mêmes, mais que nous sommes accompagnés, guidés, secourus par ce Dieu qui pourvoit à nos besoins et qui nous aime, par Jésus-Christ notre frère et l'Esprit saint qui nous inspire.

Je vous souhaite de la joie et de l'enthousiasme à relever les défis qui sont les vôtres dès à présent. Vous allez pouvoir vous retirer dans la Salle romane pour travailler ensemble. Vous reviendrez ici en fin de journée. »

Jean-Luc Crisinel : « *Il y a de nombreuses demeures dans la maison de mon père* » : il rappelle qu'il y a deux postes vacants dans le CR dont il est le président.

Anne Abruzzi : Elle remercie le Synode pour sa confiance, et salue tous ceux qui ont organisé les soirées de campagne.

4. Election de la Commission de consécration et d'agrégation

4.1 Election des 10 membres à la CC

La Présidente précise que la CC est composée aussi d'autres délégations que celle élue par le Synode :

- 2 délégués du CS (délégation pas encore connue)
- 4 délégués de l'Etat, dont 2 seulement sont connus (Mme de Tcharner et M. de Icco)
- 2 délégués de la FTSR : M. Bauer et Mme Furrer
- 2 ministres nouvellement consacrés, dont 1 seule est connue à ce jour : Liliane Rudaz

La parole est au Synode pour la présentation des candidats.

Simon Buttica présente **Claire-Lise Walz** :

Claire-Lise Walz est née à Madagascar, elle a été membre du Conseil paroissial de Gingins et du Conseil régional de la Côte. Elle a une grande capacité d'écoute et de discernement.

Lucien Nicolet présente **Yvan Bourquin** :

Yvan Bourquin est délégué de la région des Chamberonnes, conseiller de paroisse (vice-président de la paroisse Cheseaux-Romanel), ancien bibliothécaire au service de la Faculté de théologie et de Science des religions. Il a écrit deux ouvrages grand public. Il fait partie du groupe « Église inclusive », et assure plus d'une vingtaine de cultes par année.

Frédéric Keller présente **John Christin** :

John Christin a été élu en 2014 au CS comme répondant auprès de l'ORH. Il désire vivre l'Évangile au quotidien. Il est retraité, a été très engagé dans sa paroisse, jusqu'à être président du Conseil. Son élection serait dans la continuité de ses engagements passés.

Florence Clerc Aegerter présente **Françoise Schneiter** :

Françoise Schneiter a grandi à Saint-Légier. Elle a une formation d'éducatrice de la petite enfance, a travaillé à Madrid puis à Étoy. Elle travaille dans une structure d'accueil des enfants de son village. Elle s'est beaucoup investie dans la vie de l'Église. Elle a effectué une législature au CP (dont une partie en tant que vice-présidente). Elle siège au Synode depuis 2000. C'est une personne constante, consciencieuse, discrète et courageuse.

Florence Clerc Aegerter présente **Francine Guisan Brandl** :

Francine Guisan Brandl est née à Sainte-Croix, est mère de famille et a été infirmière en oncologie et en gérontologie. Elle a un grand souci des personnes en situation de précarité. Elle a fondé l'Association L'Air de vie, à Rolle, pour la prise en charge des personnes démunies ou en difficulté d'insertion. Elle a été municipale à Tannay pendant seize ans et députée au Grand Conseil vaudois pendant sept ans. Elle a siégé deux mois à la CoGest, où ses qualités ont été appréciées.

Françoise Clerc présente **Thérèse Aubert** :

Thérèse Aubert a été consacrée diacre en 2014. Elle est aumônière à l'HIB. Elle a beaucoup travaillé auprès de requérants d'asile. Elle a été, durant cette dernière législature, membre de la Commission de consécration et d'agrégation pour représenter les ministres nouvellement consacrés. Elle souhaite poursuivre son mandat. Elle n'est pas déléguée au Synode.

John Christin présente **Marc Bovet** :

Marc Bovet a suivi une formation de viticulteur. Il a suivi la formation du Séminaire théologique puis la formation diaconale. Il a été consacré en 1989. Dans chacune des paroisses dont il a été membre, il a fait montre d'un fort engagement pour la jeunesse.

Sylvie Dépraz présente **Claude Wyssa** :

Claude Wyssa a été membre du Synode de 2009 à 2014, il est retraité, il a participé à la mise en place d'« Église à venir » pour la région des Chamberonnes. Il a été élu à la Commission de consécration en 2014, et il désire poursuivre cet engagement.

Claire-Lise Walz présente **Sylvie Arnaud** :

Sylvie Arnaud, présidente du Synode (présentation sous forme d'acrostiches). Elle consolide sa foi au sein de l'EERV, y découvre une vérité qui la fait vivre, et elle souhaite continuer d'offrir ses services à différentes instances de l'Église.

Samuel Ramuz présente **Nicole Bonnet** :

Nicole Bonnet est aumônière à l'Hôpital de Morges. Elle a siégé au sein de la Commission de consécration durant cette dernière législature. Elle a une lecture fine des enjeux relationnels et humains.

Benjamin Corbaz présente **Samuel Ramuz** :

Samuel Ramuz a eu une grande joie de participer à cette commission durant cette législature. Il a une expérience forte et ce serait un véritable atout de pouvoir compter sur sa présence.

Benjamin Corbaz présente **Étienne Guilloud** :

Étienne Guilloud est un jeune pasteur, consacré il y a trois ans, passionné et passionnant, curieux et enthousiaste. Il a vécu ses examens de consécration comme une étape importante de son ministère, et il se réjouit de pouvoir permettre à d'autres de la vivre, en rejoignant cette commission.

Marc Rossier présente **Guy Labarraque** :

Guy Labarraque vient d'être élu au Synode. Dans sa paroisse, il s'est notamment chargé de la jeunesse, de la formation des JACK. Aujourd'hui, il est aumônier dans des gymnases et des écoles professionnelles, où il continue de fréquenter beaucoup de jeunes. Il en a donc une bonne connaissance.

Jean-Baptiste Lipp présente **Benjamin Corbaz** :

Benjamin Corbaz siège déjà dans cette commission depuis 2017. Il a une puissante réflexivité par rapport au métier de ministre, et un grand sens de l'intelligence collective.

Chacun d'eux accepte sa candidature.

Résultat de l'élection des laïcs à la CC (premier tour) :

Bulletins délivrés	76	
Bulletins rentrés	76	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	39	
Laïcs élus	70	Samuel Ramuz
	68	Sylvie Arnaud
	66	Claire-Lise Walz
	58	Claude Wyssa
	52	Françoise Schneiter
	50	Francine Guisan Brandl
Obtiennent des voix :	33	Yvan Bourquin
	29	John Christin

Résultat de l'élection des ministres à la CC (premier tour) :

Bulletins délivrés	76	
Bulletins rentrés	76	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	39	
Ministres élus	64	Benjamin Corbaz
	56	Nicole Bonnet
	56	Marc Bovet
	47	Thérèse Aubert
Obtiennent des voix :	42	Etienne Guilloud
	23	Guy Labarraque

5. Election de la Commission de gestion

La Présidente :

« Nous allons procéder maintenant à l'élection de 3 laïcs et 2 ministres (RE, art. 61) à la Commission de gestion. Je passe la parole au Synode pour la présentation de candidats. »

Philippe Fonjallaz présente Lucien Nicolet :

Lucien Nicolet a une bonne vision globale de l'EERV : il est membre du Synode depuis 2009, et membre du CR des Chamberonnes depuis fin 2015, et du comité de la Cascade depuis l'été 2016. Il montre un intérêt appuyé et actif aux rouages de l'EERV. Il sera une force de proposition constructive au sein de la CoGest.

Michel Henry présente Anne Imobersteg :

Anne Imobersteg serait une belle opportunité à saisir, pour toutes les raisons déjà citées plus haut.

Dominique Troilo présente Julian Woodford :

Julian Woodford a la double nationalité, il est né en 48 en Grande-Bretagne. Il a fait ses formations en Suisse, et est spécialisé dans la thérapie sociale. Retraité, il a eu de nombreuses responsabilités au sein de plusieurs entreprises, toujours axées sur le plan relationnel. Puis il a rejoint Terre nouvelle. Il est membre du Synode, membre du Synode missionnaire, et membre du groupe « pluralisme ».

Olivier Leuenberger présente Denis Candaux :

Denis Candaux a vingt-et-un ans de Synode derrière lui, quarante ans de CP etc. Agriculteur bio, il sait prendre des positions posées. Il apportera des signes d'apaisement tout en ayant un regard pointu sur la gestion du CS. Il a passé quatorze ans à la CoFin.

Sébastien Fague présente Jean-François Ramelet :

Jean-François Ramelet a une longue expérience de la vie de l'EERV. Il s'est beaucoup engagé en faveur de la jeunesse, s'intéresse beaucoup aux liens qui unissent l'Église et le monde qui l'entoure, il a créé et anime l'Esprit-Sainf'.

Benjamin Corbaz présente Ariane Baehni :

Arian Baehni, licenciée HEC, a de grandes compétences en en gestion d'entreprise, elle a travaillé dix ans au sein de la HEC. Est est pasteure dans la paroisse de Vallorbe depuis six ans. Elle se décrit comme joyeuse, intègre et tenace. Elle a siégé à la CoFin pendant deux ans. Elle est entrée au Synode durant la dernière législature.

Chacun d'eux accepte sa candidature.

Résultat de l'élection de 3 laïcs à la CoGest (premier tour) :

Bulletins délivrés	69	
Bulletins rentrés	69	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	35	
Laïcs élus	57	Lucien Nicolet
	45	Anne Imobersteg
	45	Denis Candaux
Obtiennent des voix :	44	Julian Woodford
	4	Sébastien Fague
	2	John Christin

Résultat de l'élection de 2 ministres à la CoGest (premier tour) :

Bulletins délivrés	69	
Bulletins rentrés	69	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	35	
Ministres élus	68	Ariane Baehni
	63	Jean-François Ramelet
Obtient des voix :	1	Alain Ledoux

6. Election de la Commission des finances

La Présidente :

« Nous passons maintenant à l'élection de la Commission des finances qui comprend 3 laïcs et 2 ministres (RE, art. 66). Je passe la parole au Synode pour la présentation de candidats. »

Magaly Hanselmann présente **Olivier Leuenberger** :

Olivier Leuenberger est économiste de formation, il a dirigé des projets informatiques et en télécommunication, il est actuellement directeur commercial. Il a été très actif au niveau paroissial, il est membre du Conseil du journal *Réformés*. Il est un des vétérans du Synode, il en a été le président, et il était déjà à la CoFin lors de la dernière législature.

Laurent Lasserre présente **Raphaël Rey** :

Raphaël Rey est bibliothécaire et informaticien à l'EPFL. Il se présente volontiers, malgré son peu d'expérience dans le domaine des finances, et se dit prêt à renoncer à sa candidature s'il s'avère y en avoir plus qu'il y a de postes vacants.

Laurent Lasserre présente **Laure Fontannaz** :

Laure Fontannaz est déléguée à AGORA depuis sa création. Active depuis cinq ans dans les JACK de sa région, elle aimerait faire partie de cette Commission pour avoir une vision plus globale de l'EERV. Elle est étudiante en lettres.

Philippe Fonjalaz présente **Emmanuel Schmied** :

Emmanuel Schmied est diacre, responsable « enfance et famille » dans la Région Lausanne et membre du Synode depuis 2014. Il préside les Kid's game depuis cinq ans. Il aimerait rejoindre la CoFin afin de participer aux réflexions relatives à la gestion financière de l'EERV.

Ariane Baehni présente **Laurent Lasserre** :

Laurent Lasserre est pasteur et aumônier de jeunesse. Il est très à l'aise avec les mathématiques et l'informatique. Il a suivi un cours de comptabilité pour être encore plus à même de comprendre les rouages de la finance.

Chacun d'eux accepte sa candidature.

Résultat de l'élection de 3 laïcs à la CoFin (premier tour) :

Bulletins délivrés	69	
Bulletins rentrés	69	
Bulletins nuls	0	

Bulletins blancs	0	
Majorité	35	
Laïcs élus	65	Raphaël Rey
	60	Olivier Leuenberger
	60	Laure Fontannaz
Obtiennent des voix :	2	John Christin
	1	Claude Busslinger
	1	Sébastien Fague
	1	Claire Richard

Résultat de l'élection de 2 ministres à la CoFin (premier tour) :

Bulletins délivrés	69	
Bulletins rentrés	69	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	35	
Ministres élus	68	Emmanuel Schmied
	63	Laurent Lasserre
Obtiennent des voix :	1	Marc Bovet
	1	Frédéric Keller

7. Election de la CoTL

La Présidente :

« La Commission de traitement des litiges est composée de cinq membres, dont un juriste, un pasteur et un laïc ayant une expérience de la vie de l'Église et cinq remplaçants, dont un juriste, un pasteur et un laïc ayant une expérience de la vie de l'Église (RE, art. 223). Pour l'élection de la Commission de traitement des litiges nous allons procéder en deux temps : d'abord l'élection des membres puis celle des remplaçants. Techniquement, l'élection va se faire de la même manière : au scrutin de liste et à bulletin secret, mais à la différence qu'ici, laïcs et ministres sont sur la même liste. »

7.1 Présentation des candidats

Ariane Baehni présente **Uschi Riedel Jacot** :

Uschi Riedel Jacot est pasteure et juriste. Elle est déjà membre remplaçante dans cette Commission et a déjà eu l'occasion de siéger quelquefois lors de la fin de la dernière législature.

Dimitri Andronicos présente **Claudia Bezençon** :

Claudia Bezençon est arrivée en Suisse en 1993 après une demi-licence en Lettres et en Théologie à l'Université d'Heidelberg. Consacrée en 2000, elle est pasteure à la PLA de Villamont et à Chailly-La Cathédrale.

Lucien Nicolet présente **Yvan Bourquin** :

Yvan Bourquin a souvent eu l'occasion de tenir un rôle de médiateur, tant au niveau familial qu'amical ou professionnel.

Claudia Bezençon présente **Éric Bornand** :

Éric Bornand a été consacré en 1998, il est pasteur à Saint-Saphorin. Il a été membre et président de l'animation biblique œcuménique romande.

Liliane Rudaz présente **Alain Félix** :

Alain Félix est engagé dans l'EERV depuis son adolescence. Il est membre d'un CP depuis vingt-neuf ans, sans interruption. Il est notamment membre du Conseil cantonal Santé et solidarité depuis treize ans. Il a cinq garçons. Il est bienveillant, rigoureux et discret.

Samuel Ramuz présente **Christine Habermacher** :

Christine Habermacher est, depuis 2016, la juriste titulaire de la CoTL. Elle a travaillé plus de trente ans dans la justice vaudoise.

Résultat de l'élection des 5 membres (premier tour) :

Bulletins délivrés	69	
Bulletins rentrés	69	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	35	
	61	Alain Félix
	59	Uschi Riedel Jacot (juriste et pasteure)
	59	Claudia Bezençon (pasteure)
	59	Christine Habermacher (juriste)
	53	Yvan Bourquin
Obtiennent des voix :	31	Éric Bornand
	1	Marc Bovet
	1	Alice Corbaz

7.2 Election des remplaçants à la Commission de traitement des litiges

Propositions du Synode :

Florence Clerc Aegerter présente **Jean Urfer** :

Jean Urfer est passionné par la Chine et l'Asie du Sud-Est. Il a pu, au bénéfice d'une bourse de la Confédération, résider deux ans au département d'Histoire de l'Université de Pékin, avant d'être rattaché au centre asiatique des Hautes Études internationales à Genève. C'est un homme de foi, frustré de ne pas pouvoir être plus actif au sein de l'EERV. Depuis 2012, il a été délégué au Synode de la Région La Broye. Il a été vice-président de la Commission de discipline, devenue la CoTL, dont il a été membre remplaçant. Puis il a dû quitter le Synode pour cause de surcharge professionnelle.

Simon Buttica présente **Henri Laufer** (cf point 8).

Pierre-Yves Brandt présente **Simon Buttica** :

Simon Buttica est pasteur et accepte de se porter candidat si Pierre-Yves Brandt le présente.

Olivier Leuenberger présente **Claude Neyroud Busslinger** :

Claude Neyroud Busslinger a fait partie de la CoFin et connaît bien la vie de l'Église.

Olivier Leuenberger présente **Sébastien Fague** :

Sébastien Fague est membre du CR de sa Région et connaît très bien l'EERV.

Chacun d'eux accepte sa candidature.

Résultat de l'élection des 5 membres remplaçants (premier tour) :

Bulletins délivrés	67	
Bulletins rentrés	67	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	34	
Sont élus	66	Jean Urfer
	65	Henri Laufer
	65	Simon Butticaaz
	63	Sébastien Fague
	62	Claude Neyroud-Busslinger

8. Election de la Commission de recours en matière de discipline

La Présidente :

« Nous abordons maintenant l'élection des deux commissions de recours de notre Église : Point 8 de l'OJ, élection de la commission de recours en matière de discipline. Pour cette commission, 3 membres sont requis, dont un juriste et un pasteur (RE, art. 238).

À titre informatif, cette commission n'a jamais siégé durant la dernière législature. Je passe la parole au Synode pour les présentations. »

Simon Butticaaz présente **Henri Laufer** :

Henri Laufer est notaire, il est président de la Fondation des Terreaux, à qui l'on doit le rachat et la restauration de la Maison des Cèdres. Il est délégué de la Région Lausanne au Synode depuis 2014. Il est issu de l'Église libre vaudoise.

Pierre-Yves Brandt se présente :

Pierre-Yves Brandt est « bien volontiers candidat à une commission qui ne se réunit pas pendant toute une législature ».

Nadine Huber se présente.

Chacun d'eux accepte sa candidature.

Résultat de l'élection des 3 membres (premier tour) :

Bulletins délivrés	69	
Bulletins rentrés	69	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	35	
Sont élus	68	Henri Laufer
	66	Pierre-Yves Brandt

	61	Nadine Huber
Obtiennent des voix :	3	Sébastien Fague
	3	Simon Buttica

9. Election de la Commission de recours en matière de procédure

La Présidente :

« L'élection de la Commission de recours en matière de repourvue va se dérouler de manière analogue à celle de la Commission de recours en matière de discipline.

Pour cette commission, trois membres sont requis, dont un juriste et un pasteur (RE, art. 240).

A titre informatif, cette commission a siégé une seule fois durant la dernière législature.

Je passe la parole au Synode pour les présentations. »

Jean-Luc Crisinel présente **Gérald Dessauges** :

Gérald Dessauges a longtemps fréquenté le Synode et connaît bien ses procédures, il a une expérience professionnelle assez longue qui l'a mené aux États-Unis, et a une riche personnalité.

Henri Laufer présente **Olivier Leuenberger** :

Olivier Leuenberger connaît parfaitement les procédures synodales, en sa qualité d'ancien président.

Sylvie Arnaud présente **Nathanaël Pétermann** :

« Mesdames et Messieurs les délégués, je vous présente la candidature de Me Nathanaël Pétermann, à titre de juriste à la Commission de recours en matière de procédure.

Nathanaël est le président sortant de cette commission et il accepte de reconduire son mandat, si vous le voulez bien.

En tant qu'avocat sur la place lausannoise, Nathanaël a le profil attendu.

Il a été membre du Synode lors de la législature 2009-2014 dans la délégation des conseils cantonaux.

Plus récemment, il a été actif dans l'organisation d'activité para-ecclésiale avec le pasteur Virgile Rochat, plus précisément dans le cadre de l'Association Propos de Table qui avait monté la pièce de théâtre de « Luther à table » en marge du 500e de la Réforme.

Quand ses activités lui laissent un peu de loisir, il joue du violon et co-préside l'association de l'orchestre de Ribaupierre.

Nathanaël Pétermann est actif dans notre Eglise, il est avocat et connaît la musique. Je vous invite donc à soutenir sa candidature à la Commission de recours en matière de procédure. »

Chacun d'eux accepte sa candidature.

Résultat de l'élection des 3 membres (premier tour) :

Bulletins délivrés	67	
Bulletins rentrés	67	
Bulletins nuls	0	
Bulletins blancs	0	
Majorité	34	
Sont élus	66	Nathanaël Pétermann
	59	Gérald Dessauges
	57	Olivier Leuenberger
Obtiennent des voix :	1	Frédéric Keller
	1	Nathanaël Rochat

10. Election de deux délégués à l'Assemblée générale de la FEPS (RE, art. 158)

La Présidente :

« Nous passons maintenant aux deux dernières élections de la journée. Selon le RE, ces deux élections peuvent se faire à main levée. La parole est au Synode pour les présentations. »

Michel Henry présente **Guy Liagre** :

Guy Liagre est actuellement délégué à la FEPS. Il a un CV impressionnant, a été notamment pasteur en Belgique puis président d'un CS, il a siégé dans différentes instances belges ou européennes. Il est polyglotte, historien, et est actuellement ministre dans la paroisse de Château-d'Oex. Il fait partie du groupe de travail préparant le règlement du Synode de la future EERS.

Magaly Hanselmann présente **Marie Anne Jancik** :

Marie-Anne Jancik est diplômée en gestion d'entreprise, elle a développé et conduit de nombreux projets tant au niveau communal, cantonal que national. Elle est fille et petite-fille de pasteur. Elle est membre du CSC (La Cathédrale), et très active dans sa paroisse, notamment comme trésorière et vice-présidente.

Chacun d'eux accepte sa candidature.

La vote se fait à main levée.

La Présidente demande, si le Synode le veut bien, de voter pour les deux candidats « d'un bloc » :

Voix pour : majorité claire

Voix contre : 0

Abstention : 1

Donc les deux candidats sont élus.

11. Election de la moitié de la délégation de l'EERV au Synode missionnaire [RE 158].

Sept délégués sur les quatorze de la délégation vaudoise au Synode missionnaire sont à élire par le Synode.

L'intérêt de neuf personnes est connu. La délégation serait heureuse d'accueillir de nouveaux intéressés.

Nadine Huber présente **Marc-André Weibel** :

Marc-André Weibel a suivi les exploits de sa sœur et de son beau-frère, au temps où ils étaient dirigeants de l'Église protestante africaine du Cameroun. Il est intéressé par ces échanges entre cultures, et il aimerait apporter une aide efficace, adaptée aux besoins de chacun.

Alice Corbaz présente **Marc Rossier** :

Marc Rossier est pasteur et a également été aumônier dans des gymnases et des écoles professionnelles. Il est actuellement responsable cantonal jeunesse pour les 15-25 ans, et monte

une formation JACK pour l'accompagnement de « voyages solidaires ». Il a vécu trois mois au Mozambique pendant ses études de théologie.

Chacun d'eux accepte sa candidature.

Julian Woodford propose que Michel Durussel et lui-même soient désignés par le Conseil Terre Nouvelle (TN).

À main levée, le Synode valide la liste des 7 délégués suivants :

- 1 - **Marc-André Weibel**, laïc, Synode EERV
- 2 - **Marc Rossier**, pasteur, Synode EERV
- 3 - **Denis Candaux**, laïc, Synode EERV
- 4 - **Michel Henry**, laïc, Synode EERV
- 5 - **Madeline Dvorak**, laïque
- 6 - **Lyne Gasser**, diacre
- 7 - **Claudine Mercier**, laïque

Ils sont élus à la majorité claire.

Quant à :

Anne Tesauri, laïque

Henri Vidoudez, laïc

Michel Durussel, pasteur

Julian Woodford, laïc, Synode EERV

Ils seront désignés par le CS (via le Conseil TN).

En outre, le CS devra encore désigner trois autres délégués, dont sans doute le membre du CS répondant de TN.

12. Election de la moitié de la délégation de l'EERV à l'assemblée de la société CER Médias Réformés Sàrl

La Présidente :

« Cinq délégués sont à désigner, l'élection peut se faire à main levée. »

Olivier Leuenberger présente **Henri Laufer** :

Henri Laufer est prêt à mettre ses compétences professionnelles et ecclésiales au service de cette délégation.

Jean-Frédéric Leuenberger présente **Sophie Mermod Gilliéron** :

Sophie Mermod Gilliéron a été pasteure à Yverdon et est secrétaire de rédaction du journal de Sainte-Croix. Elle a fait partie de plusieurs journaux d'Église, dont *Croire*.

Benjamin Corbaz présente **Mathieu Janin** :

Mathieu Janin est directeur de communication diplômé et conseiller en communication. Il est bilingue (allemand-français) et a travaillé durant vingt-cinq ans dans de très nombreux secteurs. Il travaille entre la Suisse et la France. Il siège au CP et est délégué à l'assemblée régionale de la Région Lavaux.

Yael Saugy se présente :

Yael Saugy est membre du Synode depuis dix ans et a travaillé à *24 Heures*.

Nadine Huber se présente :

Nadine Huber a étudié la communication à l'Université de Zurich et a fait un stage d'un été au *Blick*.

Laurent Lasserre présente **Paolo Mariani** :

Paolo Mariani a fait beaucoup de choses sur l'Histoire médiévale à l'université. Puis il est arrivé dans l'EERV, d'abord à l'info-communication, puis comme diacre.

Chacun d'eux accepte sa candidature.

Il y a six candidats pour cinq postes vacants.

La présidente propose de faire alors l'élection à bulletin secret.

Henri Laufer retire sa candidature.

Vote pour les cinq candidats restants : majorité claire.

Sont donc élus :

- Sophie Mermoud Gilliéron
- Mathieu Janin
- Yael Saugy
- Nadine Huber
- Paolo Mariani

13. Message du Conseil synodal fraîchement élu

La Présidente :

« J'ai maintenant le plaisir de céder la parole au Conseil synodal fraîchement élu pour son message. »

Anne Abruzzi prend la parole et invite le Synode à la prière, prière qui sera ponctuée par ces mots, prononcés par l'ensemble du Synode.

La bonté est plus forte que le mal
L'amour est plus fort que la haine
La lumière est plus forte que l'obscurité
La vérité est plus forte que le mensonge

Le nouveau CS va tourner autour de sept mots, se passant la parole à tour de rôle (dans l'ordre : Jean-Baptiste Lipp, Anne Abruzzi, Emmanuel Jeger, Marie-Claude Ischer, Vincent Guyaz, Perry Fleury, Laurent Zumstein).

Guérison. Nous voulons reprendre la conduite de l'Église sur le mode de l'écoute et de la confiance. Un seul peut dire à l'Église « lève-toi et marche », un seul peut dire « tes péchés sont pardonnés ».

Unité. Nous sommes tous ici pour servir le Christ, le Christ nous unit dans nos diversités, soyons dans la joie de servir ensemble notre Dieu.

Agilité. La vie spirituelle nous surprend chaque jour, nous demande d'apprendre à penser autrement, enrichis par les autres.

Réconciliation. C'est une notion importante et vitale pour la vie de notre Église.

Compétence. Nelson Mandela a dit que dans les temps difficiles, il faut aller puiser les compétences chez les autres. Il nous faut réunir dans notre Église ces compétences.

Énergie, motivation. La motivation est un triptyque : désir de faire, désir de réussir, désir de progresser. La relation à l'autre constitue la principale ressource énergétique.

Fête. Il aimerait une Église en fête, comme ce sera le cas le 7 septembre, pour le festin qui précédera les nouvelles agrégations.

Marie-Claude Ischer :

Elle remercie le Synode pour la confiance témoignée. Elle dit que le nouveau CS a une pensée pour celles et ceux qui n'ont pas été élus. Formellement, certains travaux ont déjà été faits : le trésorier sera Perry Fleury, le vice-président Vincent Guyaz et la Présidente Marie-Claude Ischer elle-même.

14. Clôture

La Présidente :

« Au terme de cette session, j'aimerais remercier chacune et chacun de sa participation. Un merci tout particulier aux scrutateurs qui ont été fortement mis à contribution aujourd'hui. Un grand merci également à Agnès Michel qui m'a grandement secondée pour la préparation de ce synode constitutif.

- Je me réjouis de vous retrouver le samedi 7 septembre 2019 au festin de l'Église qui précédera le culte synodal de consécration et d'agrégation au cours duquel le Synode et le Conseil synodal seront installés.
- La prochaine session ordinaire se tiendra les 8 et 9 novembre prochains. Il nous faudra encore nous concerter avec le nouveau CS pour convenir de la suite du calendrier.

Et pour terminer, je cède la parole au vice-président, Benjamin Corbaz, pour la méditation finale. »

a) Lecture Romains 12,1-16

b) **Benjamin Corbaz** souligne quelques éléments du texte : « Sacrifice » (service), « corps » (Église), « amour fraternel » et « estime réciproque » (commandement d'amour du Christ), « bénir » (bénir chaque membre de l'Église, même ceux avec qui je ne suis pas d'accord), « humilité ».

Programmatique : « Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans la détresse, persévérants dans la prière. »

c) Prière sur ces thèmes + Notre Père

d) Cantique 44-07 : C'est mon joyeux service

La séance est levée à 16h45.

Le Bureau remercie chaleureusement le greffier, **Antoine Rosselet** pour son excellent travail !

Bureau du Synode,

Yverdon-les-Bains, le 29 août 2019

La Présidente :



Sylvie Arnaud

Le Secrétaire :



François Paccaud